

INFORMATION SUR LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Un acte chirurgical s'accompagne souvent de phénomènes douloureux que l'on peut contrôler de façon satisfaisante, le plus souvent. Chaque personne peut espérer voir sa douleur être soulagée et c'est le devoir d'une équipe soignante que de s'attacher à offrir un soulagement optimum. Tout malade opéré peut contribuer personnellement à la qualité de ses propres soins en retenant les principes suivant :

La douleur diminue notre énergie et affecte notre qualité de vie pendant la convalescence : la soulager doit permettre de recouvrer la possibilité de bouger et d'effectuer une rééducation efficace.

Il vaut mieux prévenir l'apparition de la douleur et ne pas attendre qu'elle soit trop intense pour prendre un médicament afin de la soulager.

Les douleurs sont contrôlées dans la plupart des circonstances : si ce n'est pas le cas, ou bien insuffisamment, ou bien encore pas assez longtemps, dites-le sans tarder à votre médecin ou à votre infirmière. L'analgésique, la dose ou la fréquence peuvent être modifiés.

La morphine est un excellent médicament pour soulager la douleur et est fréquemment utilisé dans le traitement de la douleur postopératoire : sa prescription ne signifie pas que le malade soit victime d'une maladie grave.

Il faut être aussi précis que possible dans les informations que l'on donne au médecin ou à l'infirmière : cette collaboration est très importante pour assurer une bonne qualité des soins et un soulagement efficace de la douleur.

IL est IMPORTANT de soulager la douleur afin d'assurer votre bien-être, de reprendre vos activités plus rapidement, de prévenir les complications dues à l'immobilité.

Qu'est ce qu'un médicament antalgique ?

C'est un médicament prescrit pour soulager la douleur. Tous ne sont pas identiques. Certains comme le paracétamol, les anti-inflammatoires non stéroïdiens sont proposés pour des douleurs d'intensité faibles ou modérées. Les morphiniques puissants comme la morphine sont proposés pour des douleurs d'intensité forte ou très forte. Ces médicaments sont souvent prescrits simultanément pour se potentialiser et permettre de réduire les effets secondaires. N'hésitez pas à dire à votre infirmière si vous êtes allergiques ou si vous avez un mauvais souvenir de certains : demandez lui le nom de ceux que l'on vous a prescrits !

Les médicaments sont-ils les seuls moyens de soulager la douleur ?

En fonction de l'acte opératoire, les médecins anesthésistes peuvent également proposer des blocs nerveux et l'analgésie péridurale, en utilisant des anesthésiques locaux (les médicaments qu'utilisent votre dentiste quand il veut extraire une dent).

Savoir respirer amplement et régulièrement, en vous concentrant sur cette respiration, est une technique utile, en particulier en cas de douleur soudaine et intense.

Peut-on espérer n'avoir aucune douleur ?

Les besoins d'un malade pour soulager sa douleur sont très variables : si certains ont besoin de très peu de médicaments antalgiques, d'autres ont des besoins importants qui peuvent même surprendre l'équipe soignante.

Une absence totale de douleur peut être difficile à assurer dans la période opératoire, mais la soulager de façon notable est une ambition raisonnable.

Doit-on avoir peur de devenir dépendant des médicaments antalgiques et toxicomane à cause de la morphine ?

Cette crainte n'est pas fondée et lorsque la douleur diminuera, au bout de quelques jours, les doses de médicaments seront elles même réduites.

Existe-t-il des effets secondaires ?

Les analgésiques ont parfois des effets secondaires, en particulier des nausées ou des vomissements, une somnolence, des brûlures d'estomac, une constipation...

Lorsqu'ils surviennent, on peut les corriger rapidement en changeant d'analgésique ou en administrant un produit pour les atténuer ou les supprimer. Cela permet d'assurer votre bien-être tout en continuant de soulager votre douleur.

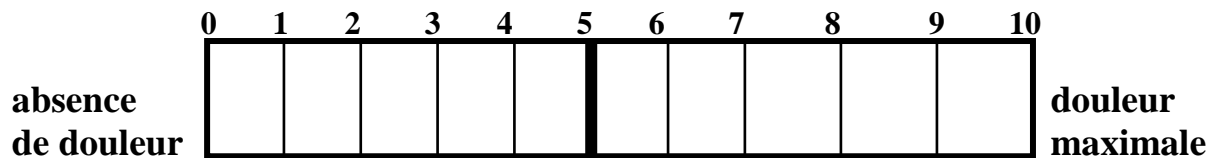
Comment cela se passera-t-il ?

Le traitement antalgique est prescrit dès l'apparition de la douleur en salle de réveil et poursuivi dans le service d'hospitalisation, régulièrement, en tenant compte des médicaments utilisés.

Si la douleur apparaît, n'attendez pas qu'elle soit trop importante. Après l'opération, avisez votre infirmière si les doses prévues par votre médecin anesthésiste ne vous soulagent pas suffisamment ou pas assez longtemps.

Si vous savez que la douleur augmente à certaines occasions (marche, exercices respiratoires, etc...), signalez le à votre infirmière pour qu'un complément analgésique vous soit donné ou qu'une autre technique vous soit proposée.

Votre douleur sera régulièrement évaluée dès la salle de réveil puis par les infirmières du service à l'aide de cette règlette :



Vous êtes la personne la mieux informée sur votre douleur.

INFORMATION SUR L'ANALGESIE CONTROLEE PAR LE PATIENT (PCA)

QU'EST-CE QUE LA PCA ?

C'est une technique qui permet au patient de s'administrer lui-même un médicament antalgique, au moyen d'une pompe programmée par le médecin anesthésiste.

Quand vous sentez la douleur réapparaître, pressez simplement le bouton-poussoir qui est à votre disposition.

LA POMPE PCA

Dans la pompe, se trouve le médicament antalgique : elle est programmée par votre médecin qui détermine la fréquence et la dose qui sera administrée. En appuyant sur le bouton-poussoir, la dose préétablie du médicament sera injectée. Ainsi, vous avez le contrôle sur le moment et sur la fréquence de l'injection du médicament. Il faut quelques minutes pour que le médicament fasse effet après avoir été injecté.

QUAND DOIS-JE PRESSER LE BOUTON-POUSSOIR ?

Chaque fois que la douleur augmente. Si la douleur ne diminue pas après quelques minutes d'attente renouvelez votre pression sur le bouton.

QUE SE PASSE-T-IL SI JE RESSENS TOUJOURS UNE DOULEUR ?

Si vos médicaments antalgiques semblent ne plus faire de l'effet, après plusieurs essais infructueux, appelez l'infirmière pour contrôler votre perfusion et la pompe PCA. Des modifications pourront être mises en place.

PUIS-JE M'ADMINISTRER TROP DE MEDICAMENTS ANTI- DOULEUR ?

Non. La pompe PCA est conçue pour n'administrer que la dose maximale de médicament prescrite par le médecin. Par ailleurs, une surveillance attentive des effets du traitement est effectuée par l'infirmière qui a été formée à ce type de traitement. Une période de temps minimum entre deux doses est programmée pour éviter des tentatives non justifiées ou bien accidentelles, mais surtout pour que le médicament puisse faire son action.

EXISTE-T-IL DES EFFETS SECONDAIRES ?

Les effets secondaires sont les mêmes qu'avec les traitements habituels contre la douleur post-opératoire.

L'analgésie peut être insuffisante, le médecin anesthésiste jugera des solutions à proposer pour y remédier.

Une sensation de vertige, de sommeil, des démangeaisons passagères et des nausées sont possibles. Une difficulté transitoire pour uriner n'est pas exceptionnelle et peut nécessiter un sondage évacuateur de la vessie.

Des complications plus graves : une diminution de l'efficacité de la respiration est extrêmement rare. Elle est traitée par des antidotes de la morphine. De rares cas sont décrits alors que des centaines de milliers de patients bénéficient de ce type de traitement chaque année. C'est pourquoi, une surveillance régulière de votre respiration est effectuée par l'infirmière de votre service.

EST-CE QUE JE NE RESSENTIRAI PLUS AUCUNE DOULEUR ?

Vous ressentirez peut-être encore une douleur. La PCA rend la douleur supportable. Elle permet de choisir vous-même le moment de soulager votre douleur.

Pendant que vous recevrez le traitement PCA vous serez surveillé régulièrement par l'infirmière de votre service.